



Communes du canton : Penne d'Agenais, Auradou, Beauville, Blaymont, Cassignas, Castella, Cauzac, Dausse, Dondas, Engayrac, Frespech, La Croix-Blanche, La Sauvetat-de-Savères, Laroque-Timbaut, Massels, Massoulès, Monbalen, Saint-Martin-de-Beauville, Saint-Maurin, Saint-Robert, Saint-Sylvestre-sur-Lot, Tayrac, Trémons.



Sandrine
MANZOCCO

— Remplaçante —

Françoise
TESTUT

Bernard
BARRAL

Jean-Jacques
LAMBROT

— Remplaçant —

Les 20 et 27 juin, les élections départementales se tiendront dans un contexte sanitaire particulier mais désormais connu de tous. Nous sommes candidats sur notre canton du Pays de Serres pour la Majorité départementale conduite par Sophie Borderie pour poursuivre le travail engagé dans notre département.

Plus qu'un binôme, nous formons un véritable quatuor pour répondre au plus près aux besoins de proximité des habitants du Canton. Maires, associations, entreprises, agriculteurs et particuliers, nous nous engageons à soutenir et à accompagner les projets visant à améliorer notre quotidien. Nous avons à cœur de vous représenter en mettant toute notre énergie, notre expérience, nos compétences et notre disponibilité à votre service.

La Majorité départementale œuvre au profit des Lot-et-Garonnais en tant que premier soutien des territoires. L'agriculture, la transition écologique et énergétique, la gestion du réseau routier, les solidarités humaines et territoriales, le Service départemental d'incendie et de secours, le tourisme, la culture et l'éducation ainsi que la structuration du territoire sont autant de missions déployées ces dernières années sur fond de participation citoyenne. Également, un investissement important a été mis en place dans le déploiement de la fibre optique permettant la réduction de la fracture numérique due à l'éloignement de nos territoires ruraux.

**« Ensemble,
soyons unis et
mobilisés pour
notre canton du
PAYS DE SERRES ! »**

La crise sanitaire a révélé, l'importance et la pertinence de l'échelon départemental. Dès le début de la pandémie, la Majorité départementale a eu à cœur de répondre présent, que ce soit par la distribution de masques ou par la mise en place d'un fonds de soutien exceptionnel pour les secteurs touchés par la crise et relevant des compétences du Département. Puis, elle a participé activement à la vaccination des plus fragiles. Vous trouverez dans ce journal un résumé des actions départementales et l'investissement engagé sur notre canton ; ainsi que des propositions pour poursuivre les actions pour les années à venir.

Nous voulons vivre le présent en bénéficiant des politiques départementales, aller de l'avant, porter un regard optimiste vers l'avenir, en améliorant la qualité de vie des habitants des 23 communes et offrir à nos enfants les meilleures chances pour demain !

Les 20 et 27 juin, en votant pour nous faites le choix des actions pertinentes et réalistes qui répondent aux besoins de notre beau canton du Pays de Serres !



UN DÉPARTEMENT, PREMIER SOUTIEN DES TERRITOIRES



Soutien à la conservation du patrimoine local (100 dossiers aidés pour plus de 3,1 M€).

Soutien à l'**aménagement des bourgs** ou à la construction ou à la **rénovation d'écoles** (190 dossiers pour plus de 15,5 M€).

Aménagements et sécurisations routières locales pour plus de 2,7 M€.

Plus de 3,1 M€ ont été distribués aux 23 communes de notre canton au titre du reversement des taxes ou de fonds de péréquation diverses afin de leur permettre de mener à bien leurs projets !



LE LOT-ET-GARONNE UNE TERRE ATTRACTIVE ET VIVANTE



1 000 associations sportives, culturelles, caritatives ou de loisirs, soutenues chaque année.

Le développement d'un **tourisme vert** qui profite aux Lot-et-Garonnais, notamment, avec création de **145 kilomètres de voies vertes ou vélo route**.

120 millions d'€ investis dans la **modernisation du réseau routier** dont 10 millions d'€ par an pour l'entretien des 3 000 kms de routes départementales.

Un soutien renforcé aux **filières agricoles**, à l'**irrigation** et à l'**installation**.

Plus de **300 jeunes agriculteurs aidés** dans leur installation depuis 2015.



UNE GOUVERNANCE AU PLUS PROCHE



Création d'un **budget participatif citoyen** départemental doté d'1 million d'€ par an.

Création d'un **conseil consultatif citoyen**, qui réunit 42 Lot et Garonnais tirés au sort.

Mise en place du **droit d'initiative citoyenne** qui permet à tout Lot et Garonnais de faire inscrire un sujet à l'ordre du jour d'une session du Département.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE



Création de l'**écoparc de Damazan** entièrement dédié à l'**économie circulaire**.

Poursuite de la **labellisation d'Espaces naturels sensibles** afin de préserver la qualité écologique et la sauvegarde de ses habitats naturels.

Signature avec la Région Nouvelle Aquitaine de la **convention NéoTerra** afin d'accélérer l'effort de transition énergétique, écologique et agricole.

Soutien au conseil et à la rénovation des habitats pour **lutter contre les « passoires énergétiques »**.

Aide à l'installation des jeunes agriculteurs et soutien aux coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma).



Soutien à l'insertion des personnes en recherche d'emploi, avec notamment la création de job47, et l'expérimentation du cumul emploi/RSA.

Création d'une **mutuelle départementale**.

6 Millions d'euros pour soutenir la Conférence des financeurs, 200 projets locaux afin de **prévenir la perte d'autonomie**.

Développement des actions et mesures visant à soutenir la politique de **maintien à domicile**.

Soutien et accompagnement à la parentalité avec 3 000 enfants en moyenne par an vus en consultation dans les centres médico-sociaux et 1 000 enfants par an suivis à domicile.

45 millions d'€ en moyenne par an pour **accompagner les personnes en situation de handicap**.

Soutien à la création sur l'ensemble du département de plus de 1 000 **logements financièrement accessibles** aux Lot et Garonnais pour près de 4,3 M€.

LA SOLIDARITÉ AU CŒUR



BÂTIMENTS SCOLAIRES DU PREMIER DEGRÉ
pour favoriser les chances de réussite de nos enfants

PAROLE TENUE !



UN DÉPARTEMENT MODERNE ET INNOVANT



26 millions d'€ votés par le conseil Départemental pour **moderniser les infrastructures de l'agenais**, dont 7 millions d'€ pour la création du nouvel échangeur d'Agen et 14 millions pour le pont et barreau de Camélat.

Ouverture prochaine du Center Parc « Les Landes de Gascogne », 180 Millions d'€ d'investissement, dont 75 % confiés à des entreprises locales, 300 emplois permanents.

Accélération du **déploiement du Très Haut Débit**, avec dès aujourd'hui plus de 100 000 prises déjà raccordées et la couverture totale des foyers Lot-et-Garonnais en 2023.

Création du **Campus Numérique 47** à Agen, véritable pépinière de Start up « made in Lot-et-Garonne ».

UN DÉPARTEMENT QUI MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ



Mise en place d'un plan départemental d'**inclusion numérique**.

17,5 millions d'€ investis dans les **casernes de gendarmerie**.

11 millions d'€ depuis 2015 pour les travaux de **casernes de pompiers** et 8,5 millions d'€ affectés à l'**achat de nouveaux véhicules** d'intervention.

2,8 millions d'€ investis depuis 2012 pour **lutter contre la désertification médicale** et 1 million d'€ supplémentaire voté en 2021 pour soutenir les initiatives locales.



UN DÉPARTEMENT EN PREMIERE LIGNE DURANT LA LUTTE CONTRE LA COVID !



1 million d'€ pour des **équipements de protection** (masques, gants...) dont une partie distribuée aux communes.

1,4 millions d'€ dans un **fond de soutien exceptionnel** pour des secteurs particulièrement touchés par la crise.

1 million d'€ de « **prime COVID** » aux **personnels** des établissements sociaux et médicaux sociaux (ESMS) et au secteur de l'aide à domicile.

UN DÉPARTEMENT QUI GÈRE AVEC RIGUEUR MALGRÉ UN FORT ET INCONTESTABLE DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT



Un **taux d'endettement qui baisse** depuis 3 ans.

Un important niveau d'**investissement pour préparer l'avenir** (315 millions d'€ investis sur le mandat).

Une **évolution maîtrisée des dépenses de fonctionnement**, notamment des dépenses de personnel inférieures aux départements comparables, qui permettent de mieux financer les projets locaux.

Des **procédures d'évaluation systématiques** des actions menées et des contrôles renforcés des aides versées qui permettent d'affirmer que l'immense majorité des personnes aidées par le Conseil départemental sont honnêtes.

Une **diminution constante du train de vie de la collectivité** (diminution par 2 des dépenses de communication, des frais de réception...).



Le Pays de Serres, un territoire rural qui avance !



NOUS AVONS SOUTENU L'AGRICULTURE ET L'ÉCONOMIE DU CANTON DU PAYS DE SERRES

29 jeunes agriculteurs accompagnés dans leur installation.

31 685 euros pour l'aide à l'investissement des CUMA.

184 436 euros pour soutenir l'alimentation en **eau potable et assainissement** collectif.

36 680 euros pour épauler les projets de **création/extension de réserves en eau** superficielle et de surface et

32 421 € pour soutenir les projets d'irrigation.

« **47 dans nos assiettes** » : Des producteurs du canton fournissent des aliments pour la confection des repas dans les collèges.

Soutien aux opérations publiques d'économie rurale, **le canton a obtenu plus de 100 000 euros d'aide.**

Projet relance verte et aménagement et **gestion des milieux aquatiques pour 130 000 €.**



NOUS AVONS ENTRETENU LES ROUTES DU CANTON

4,5 millions d'euros ont été dépensés sur le canton pour des couches de roulement (3,69 millions d'euros), des opérations de modernisation (450 000 €) ou des traverses de nos villages (363 000 €).



NOUS AVONS SOUTENU LES JEUNES DU CANTON DU PAYS DE SERRES

187 projets de clubs sportifs subventionnés par le Département sur 13 communes du canton **pour 116 025 euros. 1 250 000 euros de travaux** engagés et **646 382 euros de dotation** de fonctionnement **pour le collège de Penne-d'Agenais.**

114 000 € de subvention pour les travaux de 6 écoles : **Castella, La Croix-Blanche, Saint-Robert, Penne-d'Agenais, La-Sauvetat-de-Savères, Saint-Maurin.**

Soutien au fonctionnement des Relais d'Assistante Maternelle Enfant Parent et **agrément de 50 assistantes maternelles** sur 13 communes du canton.



NOUS AVONS SOUTENU LES SENIORS DU CANTON DU PAYS DE SERRES

326 seniors du canton ont bénéficié de l'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie) à domicile ou en établissement (Penne-d'Agenais) : **1,4 millions d'euros.**



NOUS AVONS SOUTENU LA CULTURE ET LA CITOYENNETÉ SUR LE CANTON DU PAYS DE SERRES

321 280 euros à destination de **projets culturels** associatifs, d'enseignements artistiques, de manifestation événementielle, de la sauvegarde et de la restauration du Patrimoine, des bibliothèques et médiathèques, de spectacle vivant.

Aide à **3 projets citoyens (Tayrac, Penne-d'Agenais)** et **5 projets d'éducation** à l'environnement pour un développement durable à **La-Sauvetat-de-Savères.**



NOUS AVONS ACCOMPAGNÉ LES COMMUNES DU CANTON DU PAYS DE SERRES DANS LEURS PROJETS

9 communes ont bénéficié de l'assistance technique du Département (**AT47**) pour monter leurs projets.

Versement des aides d'Amendes de Police pour **170 645 euros**, du Fonds de péréquation de la Taxe Professionnelle pour **508 579 euros**, de la TADEM (Taxe Additionnelle aux Droit de Mutation) reversée à toutes les communes du canton pour **2 192 411 euros.**

Financement des Traversées de bourgs, d'opération de sécurisation routière et d'aménagement d'accès pour personnes à mobilité réduite, de patrimoine divers (églises, bâtiments communaux), et logements.

Le Département prend part au financement de votre sécurité à travers le SDIS, les **casernes de Laroque-Timbaut, Beauville, et la construction d'une nouvelle caserne à La-Sauvetat-de-Savères.**

Les **3 Maisons de Santé Pluriprofessionnelles** de Laroque-Timbaut, Penne-d'Agenais et Saint-Sylvestre-Sur-Lot **ont bénéficié de 215 958 euros de subvention.** La Majorité départementale a réservé 100 000 euros pour équiper les Maisons de Santé sur la Communauté des communes PAPS.

Depuis 2015, le Bilan, c'est : **13,6 millions d'euros pour le canton du Pays de Serres !**

POUR TOUS LES LOT-ET-GARONNAIS, PARTOUT EN LOT-ET-GARONNE, NOTRE SOUTIEN ET NOTRE ACCOMPAGNEMENT TOUT AU LONG DE LA VIE !

PROGRAMME 2021 - 2027

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA DÉFENSE DU POUVOIR D'ACHAT !



Diminution pour tous les élèves du prix du repas dans les collèges de 30 %.

Création d'un « chèque asso » de 50 € proposé aux collégiens sur critères afin de s'inscrire à une association culturelle et sportive.

Lutte contre l'exclusion numérique : soutien à la formation et à l'accompagnement des particuliers par l'octroi de Pass Numérique.

Soutien à la rénovation énergétique des logements, lutte contre l'habitat indigne ou dégradé et soutien à la construction de logements à loyer modéré.

Afin de faciliter l'insertion professionnelle et de lutter contre le déficit de main d'œuvre dans certains secteurs professionnels, possibilité de cumuler temporairement RSA et revenu d'activité.



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA DÉFENSE DE LA RURALITÉ !

18 Millions d'€ pour soutenir une agriculture respectueuse de l'environnement permettant aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail : aide à l'installation, à l'innovation, aux mises aux normes, à la lutte contre les aléas climatiques, aux circuits courts...).

Renforcement de la couverture médicale du Lot-et-Garonne : déblocage d'une enveloppe d'1 million d'€. pour soutenir les initiatives locales, création d'une équipe de médecins mobiles, salariés du Département, pour renforcer les MSP, mise en place d'un plan « santé 47 » d'attractivité locale.

Soutien aux projets culturels et sportifs locaux structurants.

Finalisation de la modernisation des centres de secours et d'incendie : 10 millions d'€ sur 6 ans.

Poursuite des actions d'embellissement des villes et villages et de la restauration du patrimoine rural.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU DÉSENCLAVEMENT, DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI !



Finalisation du déploiement de la fibre optique à tous les foyers lot-et-garonnais pour du Très Haut Débit partout et pour tous.

Mise en œuvre en 2021 et 2022 de l'Accord Départemental de Relance : financement de 38 grands projets structurants pour le Lot-et-Garonne pour un total de 200 millions d'€, représentant plus de 4 000 emplois.

Élaboration d'un nouveau schéma de modernisation routier doté de 120 millions d'€ (sécurisation des voies secondaires, aménagement de la RN21, pont de barreau et Camélat).

9 Millions d'€ pour développer un tourisme « doux », durable, authentique et de proximité qui bénéficiera aux visiteurs mais également aux Lot-et-Garonnais : développement des itinéraires de randonnées et de promenades et mises à disposition de vélos électriques pour parcourir le Département, valorisation des sports nature.

Ouverture du Center Parc « Les Landes de Gascogne en Lot-et-Garonne » en 2022 : 300 emplois pérennes.

Développement de l'Écopôle à Damazan pour booster l'économie circulaire (tri, recyclage, valorisation des déchets...)

2,5 millions d'€ pour soutenir l'Économie Sociale et Solidaire afin de favoriser le développement d'une économie de proximité, solidaire et responsable.

Création en partenariat avec les chambres consulaires d'un fonds d'épargne citoyen « Epargne47 », permettant le financement de projets de développement d'entreprises Lot-et-Garonnaises.



LE DÉPARTEMENT DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET DE LA GOUVERNANCE OUVERTE ET TRANSPARENTE !



Lancement de l'édition 2021 du Budget Participatif Citoyen doté d'1 million d'€.

Renouvellement du Conseil Consultatif Citoyen et consultation systématique pour les projets d'investissement supérieur à 10 millions d'€.

Création d'un régime d'aide départemental permettant le soutien financier aux micro-projets communaux améliorant la qualité de vie des habitants.

Évaluation et contrôle des aides et soutiens versés « pour un juste droit ».



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ÉMANCIPATION ET DE LA RÉUSSITE DE LA JEUNESSE

« Plan collèges 2020-2025 » : 77 millions d'€ pour rénover les collèges lot-et-Garonnais et 6 millions d'€ supplémentaires pour renforcer l'informatisation des établissements et lutter contre la fracture numérique.

Pour lutter contre les effets de la pandémie, mise en place en partenariat avec l'Education nationale et les associations locales d'un soutien scolaire aux collégiens en difficulté ou décrocheurs.

Maintien d'une offre d'enseignement supérieur de proximité : modernisation du site universitaire d'Agen, développement de la PACES (première année commune aux études de santé), mais également soutien à l'apprentissage, aux MFR et au campus numérique à Agen et au campus connecté à Villeneuve-sur-lot.

Mise en place en partenariat avec l'Education nationale et les mouvements d'Éducation populaire de « parcours de la citoyenneté » afin de promouvoir les valeurs républicaines.



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS !



Soutien renforcé aux associations d'aide à domicile pour des salariés mieux payés et mieux formés : objectif d'atteindre dès 2021 le seuil de 22 €/heure pour le tarif d'aide à domicile versé aux associations.

Mise en œuvre des dispositifs innovants et inclusifs pour les personnes en situation de handicap.

Développement et amélioration des modes de garde pour la petite enfance, l'aide à la parentalité et la planification familiale.

Soutien aux dispositifs d'accompagnement des femmes victimes de violence et de lutte contre les discriminations.

Création de structures d'habitats partagés pour personnes en perte d'autonomie et création d'une Prestation individuelle « aide à la vie Partagée » cofinancée par l'État.

Extension du dispositif « du 47 dans nos assiettes » aux EHPAD pour offrir à nos aînés des repas de qualité et de proximité.



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA NÉCESSAIRE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE !

Autonomie énergétique du Lot-et-Garonne en 2030 grâce à un travail partenarial avec les collectivités et les acteurs socio-économiques reposant sur la maîtrise de la consommation et le développement des énergies renouvelables.

Élaboration en partenariat avec les acteurs locaux d'un plan « poumon vert pour le Lot-et-Garonne, 1 Lot et Garonnais / 1 arbre » visant à permettre la plantation de 330 000 arbres sur le mandat pour lutter contre le réchauffement climatique.

Gestion harmonieuse et réaliste des ressources naturelles, notamment de la ressource en eau par une politique de soutien à l'irrigation concertée.

Accélération de la politique de rénovation thermique et d'économies d'énergie pour tous les bâtiments départementaux et les collèges.



POUR L'AVENIR DE VOTRE CANTON VOTEZ POUR NOUS !

Françoise TESTUT

Mère d'un enfant et grand-mère
d'un petit enfant
Directrice d'EHPAD
Conseillère municipale à Laroque
Timbaut depuis 2001
De 2008 à 2014, adjointe maire,
en charge des finances et du
personnel, de la commission
écoles, culture, CCAS
Vice-présidente Service de Soins
Infirmiers À Domicile
Actrice dans le monde associatif



Bernard BARRAL

Marié, père de 3 enfants et grand
père de 5 petits enfants
Chef d'entreprise retraité et
agriculteur
Conseiller départemental du Pays
de Serres
Président Agropole service :
112 entreprises dont 42 dans
l'agroalimentaire et 2600 emplois
Président du Syndicat Mixte de
la Vallée du Lot : 4 communautés
de commune, 1 communauté
d'agglomération, 133 communes



Sandrine MANZOCCO Remplaçante

En couple avec deux enfants
Educatrice spécialisée dans
une association de réinsertion,
accueil des victimes de violences
conjugales
Conseillère municipale à La Croix-
Blanche, adjointe au maire de
2008 à 2014 et 1ère adjointe de
2014 à 2020
Déléguée communautaire de la
CAGV de 2010 à 2020



Jean-Jacques LAMBROT Remplaçant

Vit maritalement, 2 enfants et
1 petit fils
Agriculteur retraité

Maire de La Sauvetat de Savères
depuis 1999
Conseiller municipal depuis 1983

Délégué communautaire de la
Communauté de communes
Porte d'Aquitaine en Pays de Serres

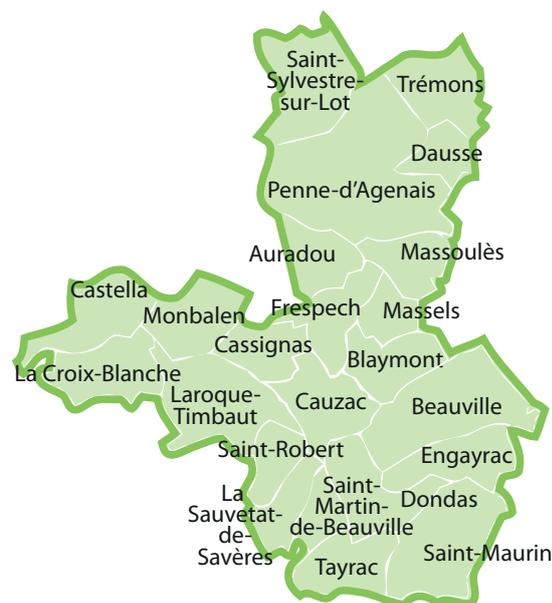


QU'ON SE LE DISE !

POURQUOI LES IMPÔTS DU DÉPARTEMENT N'AUGMENTERONT PLUS

À partir de cette année, **les impôts du Département ne pourront plus augmenter**, pour une raison très simple : les départements ne percevront plus d'impôts ! En effet, le dernier impôt que prélevaient les départements était la taxe foncière. A partir de cette année, ce sont les communes qui percevront la part départementale de cet impôt (pour remplacer la taxe d'habitation). Les Départements recevront quant à eux de la TVA qui leur sera versée par l'État.

Si vous croisez un candidat aux élections départementales qui vous dit qu'il n'augmentera pas les impôts une fois élu, il aura raison... mais ce ne sera pas grâce à lui !



Contactez-nous et suivez notre campagne

 lotetgaronneaucoeur.fr/paysdeserres

 Ensemble pour le Pays de Serres  paysdeserres2021@gmail.com



Françoise TESTUT : 06 88 86 53 63
Bernard BARRAL : 06 86 17 62 62